

## AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 22/2021

La direction opérationnelle de la wilaya de Médéa lance un avis consultation national pour :

### Travaux de maintenance et de développement de la canalisation FTTx

la présente consultation nationale s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et Hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet.

Les entreprises intéressées par la présente consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des achats de la **DO de MEDEA** sise **POLE URBAIN MEDEA**, Contre le paiement d'un montant de : **DEUX MILLES dinars algériens (2 000.00 DA)** non remboursable au compte bancaire d'Algérie Telecom **BNA** agence de MEDEA N° **0100851030000089/07**.

Les offres doivent être composées :

- 1- « dossier administratif ».
- 2- « offre technique ».
- 3- « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes sus mentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM –SPA**  
**DIRECTION OPERATIONNELLES DE MEDEA**  
**Adresse : POLE URBAIN MEDEA**  
**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 22/2021**  
**«Travaux de maintenance et de développement de la canalisation FTTx »**  
**« A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres »**

- Les offres doivent être déposées le dernier jour de **8 h 00 à 14h00**, **07 jours** à partir de la première date d'apparition de la présente consultation sur le site web d'Algérie télécom [www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz) .
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **180 jours** à compter d'ouverture des plis.
- L'ouverture des plis aura lieu en **séance publique**, le jour de dépôt des offres à **14h00**.

**Médéa le:**